

Le Ballon Bleu - Conditions pour la participation à nos vols en montgolfière (avec participation au frais)

Organisation

Il n'y a pas de vente des billets (titres de transport). Il n'y a pas d'obligation de prestation non plus.

Les personnes qui s'intéressent au vol peuvent indiquer leur intérêt par téléphone ou email en communiquant leurs adresses, ages, poids et autres données nécessaires pour l'organisation des vols. En cas de cadeau ils peuvent verser un acompte de 25 euros par personne sur leur part des frais du vol et obtenir une invitation ludique version papier par la Poste pour les passagers. Cet acompte ne sera jamais remboursable. L'envoi des documents comme l'invitation par e-mail en versions pdf est sans frais.

Les frais

Les frais exposés liés au vol (cf. article 3 du règlement (UE) 2018/395) sont supportés par tous les occupants du vol, pilote compris. Le pilote ne dégage aucun salaire ni profit du vol. Les frais par vol peuvent changer par rapport aux frais indiqués si les frais extérieurs (ex. carburants, entretien, assurance...) changent. Les frais actuels du vol seront communiqués quand on organise le vol à une date choisie. La part des passagers sera payée après le vol et une facture ou reçu sera fournie.

Conditions d'embarquement

Selon la législation aéronautique, le pilote est seul maître à bord et a autorité sur toutes les personnes embarquées. Il peut refuser l'embarquement de toute personne parmi les passagers ou toute partie du chargement qui peut présenter un danger pour la sécurité, la salubrité ou le bon ordre dans l'aérostat. Le pilote ou Le Ballon Bleu, n'importe le statut du vol, ne sera redevable d'aucun frais engagés par des passagers.

Etat de santé ; limites d'âge ; poids

Le pilote n'a ni qualité ni compétence pour juger de la bonne condition physique de chaque participant pour le vol. Chaque participant doit s'assurer éventuellement qu'il n'a pas un problème médical incompatible avec le vol en consultant au préalable un médecin. Les passagers doivent être capables de monter dans la nacelle par leurs propres moyens, de rester debout pendant environ 1 heure dans la nacelle, sans sièges ou autres supports, de se tenir par la force de leurs mains et bras pendant l'atterrissage, et de subir un choc d'impact comparable à un saut de 2 marches d'escalier (± 30 cm). Pour des raisons de sécurité des passagers, nous n'acceptons pas des personnes d'un poids de plus de 120 kg.

Notre nacelle n'est pas équipée pour transporter des personnes à mobilité réduite. Les femmes enceintes ne peuvent être embarquées. Passagers portant un stimulateur de cœur ne peuvent pas participer au vol à cause du risque de perturbation par les équipements de radiocommunication. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas prendre part au vol. Il est de la responsabilité du représentant légal de communiquer l'âge exact de l'enfant. Nous déconseillons la participation aux vols pour des personnes au-delà de l'âge de 80 ans.

La capacité d'un ballon pour porter des personnes dépend de la température actuelle et le poids réel des passagers. Le calcul de portance 'standard' est basé sur un poids moyen de 75 à 80 kilos par personne et une température d'environ 15 degrés Celsius à 1000 mètres au-dessus de la mer. Pour un vol avec 3 personnes 'poids plumes' le poids total des 3 passagers ensemble ne peut pas dépasser 180 kg et pour un vol '2 folles' la limite pour les 2 ensemble est de 140 kg. Dans tous les cas, une température trop élevée pour pouvoir porter tous les passagers est une raison valable pour annuler un vol.

Conditions de vol

Le vol en montgolfière est dépendant de la météo. Seul le pilote est habilité et autorisé à prendre la décision de décoller ou non. Le Ballon Bleu se réserve le droit d'annuler un vol pour cause de mauvaises conditions météorologiques n'importe quand et jusqu'au moment du décollage pour des raisons de sécurité.

Dans tous les cas, en cas d'annulation, le pilote/propriétaire du ballon ne sera redevable d'aucuns frais engagés par les passagers.

Le pilote se réserve le droit de modifier la durée, le lieu de départ, l'heure du rendez-vous et en général tout ce qui concerne le vol.

Assurance

Nos vols en montgolfière sont assurés et couvrent chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs. Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux définis par la Convention de Varsovie et la réglementation européenne en ce qui concerne le transport aérien des passagers. (*EUR 114.500 par passager, année 2017*)

Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par notre assureur, de même que tout dommage occasionné aux vêtements pendant le vol et les activités qui font partie de la prestation (transport, cérémonie de baptême...) ou en cas de suicide ou de blessure volontaire. Le Ballon Bleu ne sera jamais responsable pour tout dommage occasionné aux vêtements ou autres biens des passagers pendant le vol ou pendant les activités liées au vol et l'après-vol, comme la cérémonie de baptême.

Confirmation du vol

Il est expressément demandé à chaque passager de téléphoner dans les 24 heures qui précèdent le vol pour confirmation (au plus tard, 21:00 h la veille du vol). Les conditions météorologiques lui seront par ailleurs fournies et la faisabilité du vol défini.

Annulation par les passagers

En cas d'annulation par les passagers dans les 72 heures précédant le vol sans excuse raisonnable ou en cas de leur non-présence le jour du vol, les passagers seront rayés de la liste des intéressés.

Changement des passagers

Le vol sera organisé en utilisant les données (age, poids etc.) des passagers qui sont communiqués à notre pilote. Si les passagers veulent laisser leurs places à des proches, les données des nouveaux passagers doivent être communiquées au moins 72 heures avant le vol. La présence d'un 'remplaçant' en place d'un passager sans avertissement peut être considéré comme un désistement ou non-présence des passagers d'origine (voir sous 'annulation'), surtout si un/une passager/ère remplace(e) ne peut pas participer au vol vu sa condition physique, age ou poids - la décision finale dans ce cas sera prise par le pilote et ça sans recours pour les passagers ou les personnes qui ont organisé le vol.

Habillement ; sécurité (*Arrêté du 04 janvier 2011 relatif aux conditions d'utilisation des ballons libres*)

À bord, les passagers doivent suivre les instructions du pilote. Il est interdit de fumer à bord ou à proximité immédiate du ballon. Il est interdit de sortir de la nacelle sans l'autorisation du pilote, même après l'atterrissage. Nous conseillons aux passagers de porter des chaussures solides, des vêtements qui couvrent jambes et bras et d'éviter de porter en contact avec la peau des vêtements en fibres synthétiques qui peuvent fondre en présence de chaleur (comme du nylon). Il est fortement conseillé d'apporter une tenue de change complet, pour pouvoir se changer si on devient sale ou mouillé pendant la récupération du ballon et après la cérémonie de baptême des aéronautes.

Photos, utilisation des images

Le Ballon Bleu a le droit d'utiliser toutes images prises par nous-mêmes et/ou par nos passagers pendant et autour du vol pour des buts promotionnels sur nos sites internet ou sur autres supports. Les clients ont le droit de demander le retrait de nos sites ou supports des images sur lesquelles ils ou elles sont reconnaissables.

Dans certains cas, les autorités peuvent interdire la publication des photos aériennes (sites stratégiques).

Acceptation des Conditions de vol

Toute participation à un vol avec Le Ballon Bleu et les activités autour du vol implique sans exception ni réserve l'acceptation des présentes conditions.